

Vos questions / nos réponses

Besoin d'aide

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/07/2012 20:20

Bonjourvoilà ma mère est alcoolique depuis de tres nombreuses années, elle le sait mais n'a jamais voulu se faire aider. Ce n'est pas tous les jours mais lorsque ça la prend elle peut etre hysterique et vraiment on en peut plus. Je viens d'avoir un bébé et je souhaite vraiment la faire soigner. Comment puis je faire? Merci

Mise en ligne le 19/07/2012

Bonjour,

La question de la dépendance à l'alcool génère souvent de la souffrance tant pour l'utilisateur que pour son entourage, ce dont vous témoignez ici.

Si votre mère n'a jusqu'à présent pas demandé d'aide pour arrêter de boire, c'est sans doute, qu'elle ne parvient pas à exposer ce qu'elle perçoit comme de la faiblesse (la perte de contrôle dans sa consommation) face à une autre personne. Peut-être aussi, souhaite-t-elle pour l'instant maintenir sa consommation d'alcool. En effet, la dépendance aux produits toxiques permet souvent de s'anesthésier ou de faire face à une situation vécue comme désagréable voire douloureuse.

Se lancer dans une démarche d'arrêt, entreprendre un sevrage physique et travailler sur la dépendance psychique, nécessitent l'investissement total de la personne concernée. Et, lorsque la personne ne se sent pas prête, l'obliger à des soins s'avère en général inefficace.

C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible d'obliger quelqu'un à entreprendre des soins dans le cadre des dépendances.

Vous pouvez en revanche lui parler de ce que vous vivez avec elle, de votre inquiétude et de vos difficultés. Vous pouvez également l'informer des aides qui existent et auxquelles elle peut avoir recours.

Vous concernant, nous comprenons que cette situation soit difficile à vivre et cela d'autant plus que vous avez maintenant un bébé. La présence de votre enfant demande sans doute un fort investissement de votre personne et nécessite de ce fait que vous puissiez trouver une certaine sérénité et un soutien. Il nous semble donc important de réfléchir à comment vous protéger des crises de votre mère.

Sachez qu'il existe des centres de soins spécialisés en addictologie qui proposent des consultations anonymes et gratuites auprès de médecins, psychologues et travailleurs sociaux. Ces consultations s'adressent aux usagers des produits et à leur entourage proche également. Votre mère si elle le souhaite pourrait trouver de l'aide dans ces centres. Et bien sûr, vous-même, pourriez y trouver une écoute et un soutien indépendamment de la décision de votre mère d'entreprendre un sevrage.

Vous pourrez trouver des adresses de centres proches de chez vous, dans notre rubrique [« s'orienter »](#).

Bien cordialement.
